

Les « impayés » font de l'ombre aux finances de l'école

Ressource financière essentielle de l'école, les écolages dus par les parents d'élèves souffrent de retards de paiement plus ou moins longs qui pourraient mettre l'établissement en difficulté.

L'EFHM est un établissement privé dont les ressources financières sont les subventions de l'AEFE, celles de l'État français au titre des bourdes scolaires, les dons éventuels et, pour leur très grande majorité, tout ce que versent les parents d'élèves au titre de la scolarité de leurs enfants.



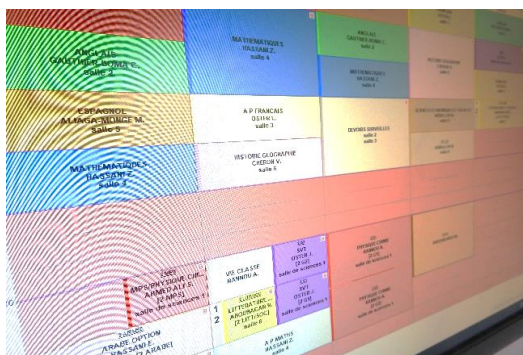
Les droits d'écolage restent un sujet toujours très sensible mais ce sont eux qui permettent à l'école de fonctionner : paiement des salaires et charges des personnels locaux – les « expatriés » et les « résidents » étant directement payés par l'État français – construction, réparations, entretien, équipements pédagogiques, etc.

Le défaut de paiement est un phénomène qui prend de l'ampleur et devient problématique dans la mesure où il concerne un nombre non négligeable de familles. Pas de recettes, pas de dépenses... pas de dépenses, pas de projet, pas d'investissements... Une prise de conscience individuelle et collective est nécessaire et urgente car, à ce jour, le manque à gagner de l'école est conséquent et pourrait conduire le Comité de gestion à prendre des mesures drastiques. ■

Les horaires de travail de l'EFHM s'adaptent aux contraintes du Ramadan

Cette année, la période du Ramadan s'est retrouvée en partie sur les vacances de mai ; pour l'autre partie, l'école a adapté son temps scolaire pour soulager un peu personnels et usagers pratiquants.

L'EFHM est certes une école française, mais son organisation et son fonctionnement tiennent compte du contexte socio-culturel et des compromis sont toujours possibles pour travailler en bonne intelligence.



Le Ramadan est un évènement majeur dans la vie des Musulmans et des Comoriens en particulier. Le temps scolaire a donc été modifié – à la marge – sur cette période. L'idée générale était de libérer élèves et personnels un peu plus tôt que d'habitude afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'assumer leurs obligations culturelles liées à cette période particulière.

Ainsi, les activités sportives facultatives ont été suspendues pendant toute la période du Ramadan – ce qui permet également de ne pas fatiguer les élèves outre-mesure – tandis que tous les cours qui avaient lieu après 16 heures ont été reportés sur d'autres créneaux horaires. En conséquence, toutes les classes du collège et du lycée terminent tous les jours à 16 heures maximum : les élèves partent plus tôt, donc les personnels partent plus tôt.

Le rythme de travail est moins soutenu pendant ces trois semaines car la fatigue physique est plus forte que pendant le reste de l'année, notamment chez les plus jeunes élèves. ■

L'agenda

de l'école

20/05 Conseil des maîtres (1^{er} degré) • 21/05 Réunion de préparation de la fête de l'école • 23/05 Réunion de préparation de la Semaine de la science • 27-31/05 Mission de l'EEMCP2 référente de l'école • 29/05 Oral du DNB